



MINISTÈRE DES ARMÉES

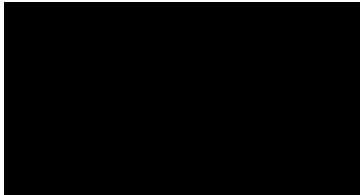
SGA

Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION
DES PATRIMOINES, DE LA MÉMOIRE,
ET DES ARCHIVES

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE
Département histoire et symbolique
Division de la recherche, des études
et de l'enseignement

Affaire suivie par : Thomas Vaisset
Téléphone : 01.41.93 43 52



SORBONNE-IRICE
Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe
UMR 8138



Utrecht University

Faculty of Humanities

**Department of History and Art
History**

Drift 6, 3512 BS Utrecht – NL

Nederlands Instituut voor
Militaire Historie (NIMH)
Frederikkazerne, gebouw 105
Van Alkemadeaan 786
2597 BC Den Haag



LES MILITAIRES DANS LA FABRIQUE DE LA PAIX (19^e-21^e siècles)

APPEL À COMMUNICATIONS

Le Service historique de la Défense, le Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC Saint-Cyr), l'université d'Utrecht et l'UMR Sirice (Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe), avec le soutien du *Zentrum für Militärgeschichte und Sozialwissenschaften der Bundeswehr*, de *Nederlands Instituut voor Militaire Historie (NIMH)* et du Labex EHNE (Écrire une histoire nouvelle de l'Europe) organisent les 14 et 15 novembre 2019

à Vincennes un colloque international intitulé « Les militaires dans la fabrique de la paix (19^e-21^e siècles) ».

Les commémorations de la fin de la Première Guerre mondiale ont rappelé combien la fabrique de la paix avait été une entreprise à la fois délicate et de longue haleine, soulignant *de facto* toute la valeur heuristique de la notion de « sortie de guerre » pour désigner ce processus long et non linéaire faisant passer de la guerre à la paix. La conférence de Paris a mobilisé un nombre important d'experts venus de champs disciplinaires très divers (économistes, juristes, géographes et bien sûr militaires) qui ont formé des « communautés épistémiques » en mesure d'exercer une influence sans doute inédite jusque-là en matière de fabrique de la paix, et appelée à durer. À la logique d'une paix de souverains, de ministres, de diplomates, de politiques et d'une poignée d'experts de « l'Europe des Congrès » née à Vienne, Versailles et l'ensemble des traités qui organisent jusqu'à Washington et Lausanne la paix à l'issue de la Grande Guerre semblent substituer une paix des experts.

Dans la veine des travaux consacrés à la naissance de l'expertise dans le champ diplomatique, ce colloque entend se concentrer sur la figure du militaire qui a été moins étudiée que d'autres catégories d'experts intervenant dans la fabrique de la paix. Dès 1815, les généraux étaient assis à la table des négociations discutant des possibles révisions territoriales, de la construction de forteresse et de barrières défensives. En 1919 et en 1945, ils sont encore plus impliqués dans le processus. Ce faisant, l'ambition de ce colloque est aussi d'accorder une attention particulière et renouvelée à la prise en compte des aspects militaires de la paix, que ce soit par les militaires eux-mêmes ou par les experts et décideurs civils.

Pour cela, trois directions seront envisagées dans l'étude du rôle des militaires dans la fabrique de la paix de 1792 à nos jours. Les propositions pourront relever de l'histoire, des relations internationales et des sciences politiques :

1. Les modalités militaires à même de garantir un cadre favorable à la fabrique d'une paix durable : (tracé des frontières, zones d'exclusion aérienne ou démilitarisées, envoi de missions d'interposition zones d'occupation, désarmement ou limitation des armements, mise en place de systèmes militaires de dissuasion...). Nous voudrions nous intéresser à la façon dont est privilégié tel ou tel dispositif, armée ou système d'armes. Il faudra interroger également les articulations de ces garanties militaires avec des outils et/ou des politiques non militaires. Cette réflexion sur les modalités à même de garantir la future paix seront à penser en matière de processus et de culture professionnelle, comme de leurs temporalités (improvisation, anticipation ?) Comment ce processus influence-t-il la conception des armées de l'après-guerre ?
2. Les acteurs militaires de la fabrique de la paix. Qui sont-ils ? Comment sont-ils choisis ? Est-ce que les appartenances d'armées et d'armes influent sur leurs motivations, leurs désignations, leur capacité d'influence, leurs visions de la fabrique de la paix ? Quelle est leur légitimité, tant de leur point de vue qu'aux yeux des autres types d'acteurs, y compris la société civile. Y-t-il circulation des savoirs, transactions, accommodements, hybridations entre les protagonistes militaires de la fabrique de la paix et les experts et décideurs civils ? Enfin, comment la fabrique de la paix influence-t-elle les acteurs : comment la reconversion des militaires et/ou le passage d'une armée sur le pied de guerre à une armée de temps de paix est-elle envisagée ?
3. Le lien entre le rôle des militaires dans la fabrique de la paix et les formes des conflits auxquels il s'agit de mettre fin. Voudraient être analysées ici en quoi la fabrique de la paix est influencée par la forme du conflit qui s'achève : conflits intra ou interétatiques, coloniaux ou impériaux, sur le théâtre national ou aux frontières. Poseront également question les conséquences des conflits idéologiques, la dialectique entre crises et guerres, la manière de conduire la guerre (en national ou en coalition), l'impact des milieux (par exemple le milieu maritime), la composition des armées engagées dans les conflits (conscription ou volontariat)...

Ces différentes pistes sont traversées par des enjeux transverses qui expliquent le choix d'une période chronologique large, du XIX^e siècle à nos jours :

- L'influence des systèmes technologiques et techniques.
- L'influence des systèmes de légitimité socio-politiques, donc de la légitimité du militaire et des militaires dans les sociétés.
- L'influence des héritages et de la mémoire des conflits et des fabriques de la paix passées, et notamment celle du rôle joué ou pas par les militaires (cf. par exemple le syndrome de Versailles).
- L'influence du statut de vainqueur ou de vaincu à l'heure de la fabrique de la paix.
- L'influence du cadre juridique et du mandat dans lesquels agissent les militaires dans la fabrique de la paix

Modalités pratiques :

Les langues de travail du colloque seront le **français et l'anglais**. Les contributions (500 mots) ainsi qu'une courte biographie académique sont à envoyer en français ou en anglais, **avant le 15 juin 2019**, à l'adresse suivante : symposium.soldiers.peacemaking@gmail.com

Les organisateurs du colloque prennent en charge :

- Les frais de transport, d'hébergement et de restauration pour les intervenants et intervenantes ne résidant pas en région parisienne.
- Les repas du midi des 14 et 15 novembre 2019.

Direction scientifique

Frédéric Dessberg (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan)

Beatrice de Graaf (Universiteit Utrecht)

Thomas Vaisset (Service historique de la Défense)

Conseil scientifique

Julie d'Andurain (Université de Lorraine)

Walter Bruyère-Ostells (IEP d'Aix-en-Provence)

Isabelle Davion (Sorbonne-Université)

Michal Epkenhans (Universität Hamburg, ZMS-Bw)

Olivier Forcade (Sorbonne-Université)

Robert Frank (Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Jean-Michel Guieu (Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Jan Hoffenaar (Universiteit Utrecht)

Stanislas Jeannesson (Université de Nantes)

Jean-François Klein (Université du Havre-Normandie)

Samuel Kruizinga (Universiteit van Amsterdam)

Matthijs Lok (Universiteit van Amsterdam)

Virginie Martin (Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

William Mulligan (University College of Dublin)

Ozan Ozavci (Universiteit Utrecht)

Ben Schoenmaker (Universiteit Leiden)

Mariusz Wołos (Université pédagogique de Cracovie)

Thomas W. Zeiler (Boulder University, Colorado)